

Fiche récapitulative

Bloc de compétences : LP124B10 | Contrôle de gestion - Usages numériques

Mise à jour le 28/05/2026

Présentation

Descriptif

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

1- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique nécessaires à son activité

2- Collecter les données, contrôler leur cohérence, exploiter les systèmes d'information dans le cadre de la mesure et du management de la performance globale

Mentions officielles :

Intitulé officiel figurant sur le diplôme : Utiliser les outils numériques de référence

Nom du certificateur : Conservatoire national des arts et métiers (Cnam)

Code RNCP : 40108BC01 open_in_new

Taux de réussite :

Les dernières informations concernant le taux de réussite des unités d'enseignement composant les diplômes

↓ Taux de réussite

Objectifs : aptitudes et compétences

Objectifs :

Perfectionnement, élargissement des compétences.

Prérequis

Avoir été accepté en licence professionnelle contrôle de gestion (LP12400A) du Cnam.

Délais d'accès

Le délai d'accès à la formation correspond à la durée entre votre inscription et la date du premier cours de votre formation.

- UE du 1er semestre et UE annuelle : inscription entre mai et octobre
- UE du 2e semestre : inscription de mai jusqu'à mi-mars

Unités Obligatoires

- Expérience ou stage (UACF04)

Modalités

Évaluation de l'expérience professionnelle (dossier de candidature)

· Expérience professionnelle de 12 mois minimum à l'entrée de la formation, si l'expérience professionnelle de 12 mois est hors comptabilité-contrôle-audit, elle sera complétée d'un stage de 3 mois minimum dans le domaine du contrôle de gestion.

Les centres de présentation des examens sont, Bègles, Niort, Poitiers, Limoges, Angoulême, Dax et Pau.

Tarif

Plusieurs dispositifs de financement sont possibles en fonction de votre statut et peuvent financer jusqu'à 100% de votre formation.

Salarié : Faites financer votre formation par votre employeur

Demandeur d'emploi : Faites financer votre formation par Pôle emploi

Votre formation est éligible au CPF ? Financez-la avec votre CPF

Si aucun dispositif de financement ne peut être mobilisé, nous proposons à l'élève une prise en charge partielle de la Région Nouvelle-Aquitaine avec un reste à charge. Ce reste à charge correspond au tarif réduit et est à destination des salariés ou demandeurs d'emploi.

Pour plus de renseignements, consultez la page [Financer mon projet formation](#) ou contactez nos conseillers pour vous accompagner pas à pas dans vos démarches.

Débouchés - Métiers visés

Débouchés :